

## **Compte rendu du Conseil scientifique de département Physique nucléaire et physique des Particules (PNPP) Paris, CNRS – vendredi 26 février 2010**

Rédacteur : Michel Lion (élu C, GANIL-Caen)

Le Conseil scientifique du département (CSD) a lieu en présence de M. Spiro (en partie), Directeur scientifique et directeur de l'IN2P3 et d' E. Augé, DSA (en totalité).

Le CSD est ouvert par J. Dumarchez, président, qui indique que le chorum est atteint.

Ordre du jour :

- Echange avec Michel Spiro sur la situation de l'IN2P3.
- Approbation du compte rendu du 9 octobre 2009.
- Point statutaire : avis sur la composition des jury d'admission aux concours 2010 des chargés de recherche, pour les sections et CID
- Prospective :
  - Le rapport de prospective des CSD du CNRS
  - Le colloque de prospective IN2P3-CEA
- Discussion sur l'AERES ; cas particulier de l'IN2P3
- Questions diverses

Le président du CNRS était invité mais pour des raisons de calendrier il s'est décommandé.

### **Echange avec Michel Spiro sur la situation de l'IN2P3**

M. Spiro est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 président du Conseil du CERN. En novembre 2009 M. Spiro avait informé la direction du CNRS de son départ afin qu'elle puisse anticiper la nomination de son remplaçant à la direction de l'IN2P3. Un comité de sélection a été mis en place et s'est réuni 2 fois. Il a rendu ses conclusions en décembre à la direction du CNRS. La gouvernance du CNRS, sur le départ, a préféré attendre l'arrivée du Président du CNRS (effective en janvier 2010) pour la nomination du remplaçant de M. Spiro. En attendant M. Spiro assure toujours la direction de l'IN2P3. M Fuchs s'est emparé activement du sujet mais il nommera d'abord ses collaborateurs les plus proches (Directeur délégué et directeur administratif). M. Fuchs n'est pas venu à la réunion des directeurs de laboratoire de l'Institut.

Ceux-ci ont rédigé un courrier de protestation concernant la situation de l'IN2P3.

M. Spiro juge irréversible la mise en place de l'autonomie des universités. Il pense que l'IN2P3 doit nécessairement prendre en compte cette autonomie et le nouveau panorama de la recherche française (présence de l'ANR, des alliances, mise en place de la Délégation Globale de Gestion). En décembre l'IN2P3 et le CEA ont créé un comité de coordination, l'annonce a fait l'objet d'un communiqué de presse national. M. Spiro souhaite que l'IN2P3 soit attentive à la DGG de ses laboratoires, qu'elle maîtrise les contrats ANR. Il pense que la valorisation industrielle peut être laissée en région. Concernant l'AERES, M. Spiro pense que l'IN2P3 doit continuer à évaluer ses projets. M. Spiro pense que l'IN2P3 doit maintenir ses bonnes relations avec le CEA afin de réussir l'opération « Campus de Saclay ».

M. Spiro montre néanmoins quelques inquiétudes vis à vis du CNRS, « on rogne les ailes du CNRS ». Il alerte le CSD sur la lettre de mission du futur directeur de l'IN2P3. Il est inquiet concernant le budget 2011 en raison du mauvais état des finances publiques et de la RGPP. Le CNRS va devoir faire des économies. Sur le plan scientifique, il pense que l'IN2P3 doit faire un effort dans le domaine de l'environnement et continuer à s'ouvrir vers les autres disciplines. Concernant le grand emprunt national, l'IN2P3 a un projet autour du laboratoire souterrain de Modane (LSM) adossé à une université. Concernant le plan campus à Saclay, 50 % des forces de l'IN2P3 y sont regroupées.

Concernant sa situation personnelle, M. Spiro indique qu'il est détaché du CEA au CNRS mais qu'il reste sous statut CEA. Au CEA, sur la base du volontariat, on peut travailler jusqu'à 70 ans.

M. Spiro donne des nouvelles du LHC au CERN qui redémarre.

J'ai interrogé M. Spiro sur le plan emploi 2010 des ITA, présenté au dernier CSD. Il confirme les chiffres et indique que l'IN2P3 aura finalement plus de postes ITA par contre il est inquiet pour 2011.

M. Spiro quitte le conseil, l'IN2P3 est représenté par E. Augé, DSA.

### **1. Approbation du compte rendu du CSD du 9 octobre 2009 :**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

## **2. Point statutaire : avis sur la composition des jurys d'admission aux concours 2010 des chargés de recherche, pour les sections et CID.**

La section 03 organise un concours externe DR1. E. Augé justifie ce concours en disant qu'il y avait un très bon candidat qui depuis s'est désisté. La section a maintenu le concours

Pour le jury de concours pour les chargés de recherche de la section 03, le conseil fait remarquer le peu de femme dans le jury et le nombre faible de CR parmi les nommés.

La composition du jury est adoptée à l'unanimité.

Concernant le jury de concours pour les chargés de recherche des sections CID, le conseil remarque une proposition partielle et exotique. Un sel nom a été proposé par l'IN2P3, J. Giovinazzo.

La composition du jury est adoptée à l'unanimité.

## **3. Prospective :**

Le rapport de prospective des CSD du CNRS.

Le colloque de prospective IN2P3-CEA.

### **Le rapport de prospective des CSD du CNRS :**

Les sections font leur rapport de conjoncture à 4 ans et les CSD prennent en charge la partie de prospective à 10 ans.

Concernant la section 03, K. Protassov (président) indique que les 1eres conclusions ont été reçues, la discussion commencera début mars, le document final est à rendre fin avril. Des groupes de travail, pas limité aux membres de la section ont été mis en place (physique nucléaire/physique des particules/accélérateur Instrumentation/physique hadronique/interdisciplinaire/théorie). Le cadrage général est assuré par K. Protassov et M. Granier de Cassagnac. Une version préalable du rapport sera disponible avant la fin avril. K. Protassov conclut en précisant que le priorité de la section est actuellement l'organisation des concours d'embauche de chercheurs.

P. Ghez (élu A) interpelle le DSA sur la politique de communication de l'IN2P3. Depuis un an, l'IN2P3 n'a plus de chargé de communication et manque de moyens techniques (graphiste, webmaster). Il ya un grand manque de coordination entre les laboratoires

E. Augé répond qu'un chargé de communication est en cours de recrutement, il vient du CERN. L'IN2P3 va mettre en place un plan de communication, les laboratoires devront également le faire. Le réseau IN2P3 des chargés de communication sera relancé, une coordinatrice a été nommée (H. Kerec du LAL). E. Augé pense qu'il faut fédérer les moyens, en lien avec le CERN.

Relation avec les Universités :

la plupart des laboratoires de l'IN2P3 sont associés avec une université. Le rapport de prospective doit insister sur ce lien. Il faut promouvoir des formations de type Master un peu partout, afin de disposer d'étudiants en thèse dans les laboratoires de l'IN2P3. Il faut promouvoir la discipline auprès des étudiants de 1<sup>ère</sup> année, cela peut se faire université/par université.

Il faut faire une réunion une fois par an avec les présidents d'université.

Il est noté que chaque université fait ce qu'elle veut pour l'affichage des postes de professeur (pas de coordination), l'IN2P3 doit intervenir.

L'IN2P3 a créé un club des présidents d'université cotutelle de ses laboratoires qui se réunit une fois par an. L'IN2P3 discute avec les universités des contrats objectif/moyens des UMR. E. Augé indique que les laboratoires sont bien insérés dans les universités mais qu'il faut rester vigilants.

Concernant les TGI, l'IN2P3 reçoit une dotation particulière (rôle national), mais maintenant tous les instituts émargent à cette dotation. En 2010, la dotation est de 130 Millions d'euros. Les tensions sont fortes et la dotation n'est pas extensive.

En 2011, la priorité budgétaire sera la construction de bateaux d'exploration polaire.

Les échéances sont rappelées :

Début avril, Rapport de conjoncture de la section 03

Avis du CSD entre mai et juin

Le rapport de conjoncture et de prospective définitif sera rendu fin juillet.

### **Colloque de prospective IN2P3-CEA :**

Ce colloque est organisé par les conseils scientifiques de l'IN2P3, du CSD et de l'IRFU-CEA. Des discussions ont eu lieu en 2009 avec la DSM du CEA.

L'organisation a pris du retard en raison du démarrage du LHC. E. Augé indique qu'il faut se lancer. Un comité de pilotage devrait être nommé. Le colloque sera de l'ampleur du précédent organisé à la Colle sur Loup.

Les sujets (liste non exhaustive) suivants devraient être abordés :

Le Plan campus et notamment l'opération « Plateau de Saclay », E. Augé indique que l'IN2P3 est sur la défensive concernant ce projet.

La visibilité de l'IN2P3.

- **Discussion sur l'AERES ; cas particulier de l'IN2P3**

Les membres du CSD ont reçu le document rédigé par le C3N « Quelques remarques sur une agence qui fâche : l'AERES ».

Ph. Ghez demande à E. Augé qu'est ce que la direction de l'IN2P3 approuve dans les recommandations et revendications proposées par la C3N dans ce document.

E. Augé répond que la direction de l'IN2P3 ne se laisse pas faire concernant la composition des comités de visite. Une réunion avec le comité a lieu avant le début de la visite. L'AERES évalue seulement la partie recherche des laboratoires. L'IN2P3 a un fonctionnement particulier car l'institut et la section 03 se recouvrent totalement. Le rapport de visite est soumis au directeur, il est rendu publique sans correction et assez rapidement. La section 03 a connaissance du rapport.

Concernant la notation, E. Augé est contre. L'IN2P3 demande un rapport et non une note. L'IN2P3 demande à l'AERES de mettre A+ à tous ses laboratoires lors des visites des comités (position de principe). Sur cette question il est à noter que la position de l'IN2P3 a changé. Des laboratoires ont eu par le passé une mauvaise note et l'IN2P3 a du protesté auprès de l'AERES. A l'IN2P3 le tourniquet de la section 03 visite les laboratoires avant la visite du comité de l'AERES.

P. Ghez conclut en disant qu'il faut militer pour supprimer la notation.

E. Augé pense qu'il y a un conflit d'intérêt à l'AERES entre le Conseil d'administration, qui a un rôle politique et les comités de visite (ceux qui font le travail) qui sont plutôt neutres.

P. Delahaye (membre nommé, CERN) intervient en disant que tout les systèmes de notation mis en place dans le monde ont échoué et ont été abandonnés (notamment aux USA et au CERN). Il ajoute qu'il faut garder des comités de visite extérieur (« Dites nous ce qui peut être amélioré »), la note c'est pour sanctionné..

Le conseil pense qu'il ne faut pas superposé les visites du tourniquet et du comité de visite de l'AERES, il y un risque de confusion. Une telle superposition dans un laboratoire de l'IN2P3 n'a pas bien marché.

Le conseil note que les visites des comités AERES sont extrêmement hétérogènes entre tous les laboratoires du CNRS.

**Questions diverses :**

D. Jouan (élu B) demande si il y aura une fusion entre les deux conseils de l'IN2P3 et de département.

E. Augé pense qu'il n'y aura qu'un conseil, mais les règles sont à écrire. Actuellement coexiste les deux décrets, celui de l'IN2P3 et le nouveau du CNRS. Les services juridiques du CNRS affirme que c'est le décret le plus récent qui gagne (celui du CNRS).

La direction de l'IN2P3 est attentive à ce que le décret de constitution de l'IN2P3 ne passe pas à la trappe. L'IN2P3 se calquerait sur les autres instituts du CNRS. Les périmètres des 2 conseils se recouvrent partiellement.

J. Dumarchez a adressé aux membres du conseil le Contrat Objectif Moyen (COM) de l'IN2P3 avec le CNRS. Ce COM a été diffusé aux directeurs de laboratoires et transmis à la direction du CNRS mais pas comme un texte de conjoncture. Il s'agit d'un COM sans moyen. Le document n'est pas très élaboré et présente plusieurs scénario (favorable/défavorable). La direction attend une lecture critique des membres du CSD.

<b>Le prochain conseil aura lieu le vendredi 11 juin 2010.</b>
--